



HAL
open science

Enseigner l'Aménagement dans un département de Géographie : évolution des rapports disciplinaires à partir du cas de l'Université Paris Diderot

Nicolas Douay, Caroline Leininger-Frézal, Matthieu Pichon

► To cite this version:

Nicolas Douay, Caroline Leininger-Frézal, Matthieu Pichon. Enseigner l'Aménagement dans un département de Géographie : évolution des rapports disciplinaires à partir du cas de l'Université Paris Diderot. *Territoire en mouvement. Revue de Géographie et d'Aménagement*, 2018, Former à l'aménagement et l'urbanisme, 39-40, pp.4920. 10.4000/tem.4920 . halshs-01991566

HAL Id: halshs-01991566

<https://shs.hal.science/halshs-01991566>

Submitted on 31 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Territoire en mouvement

Revue de géographie et aménagement

Territory in movement Journal of geography and planning

39-40 | 2018

Former à l'aménagement et l'urbanisme

Articles

Enseigner l'Aménagement dans un département de Géographie : évolution des rapports disciplinaires à partir du cas de l'Université Paris Diderot

Teaching spatial planning in a department of geography: evolution of disciplinary relations from the case study of Paris Diderot University

NICOLAS DOUAY, CAROLINE LEININGER-FRÉZAL ET MATTHIEU PICHON

<https://doi.org/10.4000/tem.4920>

Résumés

Français English

Alors que l'Université Paris Diderot a été créée (1971) autour d'un projet interdisciplinaire, cet article propose d'étudier les rapports entre géographie et aménagement au sein des études de géographie. La méthodologie s'appuie sur un travail d'archives à l'échelle nationale (dans le cadre d'une recherche doctorale) afin de caractériser l'évolution des formations universitaires et, à l'échelle de Paris Diderot, sur une série d'entretiens et un travail d'archives à partir des documents de présentation des formations et des cours. Les résultats sont organisés autour d'une approche chronologique. Dans les années 1970, l'aménagement est une application de la



géographie alors que celle-ci connaît une certaine crise épistémologique. Ensuite au cours des années 1980, l'aménagement devient un vecteur de la professionnalisation des études de géographie afin de rapprocher l'université du marché du travail. Depuis les années 1990, l'aménagement devient de plus en plus autonome ce qui modifie le rapport à la géographie.

While the Paris Diderot University was created (1971) around an interdisciplinary project, this article proposes to study the relationship between geography and spatial planning within geography studies. The methodology is based on archival work at the national level (as part of a doctoral research) to characterize the evolution of French universities and for the case of Paris Diderot courses it is based on a series of interviews and an archival work from the presentation documents of the degrees and courses. The results are organized around a chronological approach. In the 1970s, the spatial planning is an application of geography while it has a certain epistemological crisis. Then in the 1980s, spatial planning became a vector for the professionalization of geography studies in order to bring the university closer to the job market. Since the 1990s, the spatial planning becomes more and more autonomous which modifies the relationship to geography.

Entrées d'index

Mots-clés : géographie, aménagement, enseignement, professionnalisation, Université Paris-Diderot

Keywords: geography, spatial planning, teaching, professionalization, University Paris Diderot

Texte intégral

- 1 La géographie enseignée à l'Université a connu de profondes mutations depuis les années 1960, où sa légitimité et son utilité ont été remises en cause notamment par les étudiants lors des événements de mai 1968. Une « professionnalisation » des enseignements s'est opérée tant sous la pression d'un renouvellement de l'épistémologie de la discipline qu'à la demande des autorités de tutelle engagées dans un rapprochement des formations universitaires avec le monde du travail (Déclaration de la Sorbonne, 1998 ; Déclaration de Bologne, 1999 ; Pichon, Leininger-Frézal et Douay, 2017). La discipline s'est fortement impliquée depuis les années 1960-1970 dans le développement de formations s'ouvrant ainsi à de nouveaux marchés d'emploi. L'aménagement et l'urbanisme ont été l'un des leviers de ces transformations, constituant l'un des débouchés majeurs des formations de géographie. Ces transformations questionnent les contenus enseignés sous l'étiquette de l'aménagement, ce que l'on pourrait désigner par l'épistémologie des savoirs enseignés, mais également le rapport de la géographie à l'aménagement dans l'enseignement universitaire. S'agit-il d'un rapport utilitariste ? D'une recomposition des savoirs géographiques enseignés ? De la juxtaposition de champs disciplinaires parallèles ?
- 2 Pour porter ce questionnement, il est nécessaire de définir au préalable les « champs disciplinaires » dont nous parlons. Le terme de champ disciplinaire est préféré à celui de discipline. Les deux ont en commun de désigner un ensemble de connaissances et de théories structurées autour d'un objet partagé et de méthodologies communes. La discipline renvoie à une construction cristallisée et de ce fait légitimée d'un point de vue institutionnel alors que le champ disciplinaire a un sens plus large. L'expression peut englober des agencements disciplinaires en cours de construction et dont la légitimité institutionnelle n'est pas unanime. La géographie est une science à l'interface entre l'environnement et les sociétés « qui a pour objet l'espace des sociétés [et] la dimension spatiale du social » (Lévy et Lussault, 2003). La géographie « étudie donc à la fois des distributions spatiales et des organisations spatiales » (Brunet, 1992) mais aussi les facteurs et les acteurs qui participent à ces agencements spatiaux. « L'aménagement est



l'action volontaire d'un groupe social pour organiser, voire transformer l'espace dans le but de générer des effets positifs sur la société. En géographie, l'aménagement de l'espace désigne l'espace dans sa dimension volontariste » (Santamaria, 2004). A la différence de l'aménagement, l'urbanisme « est alternativement défini comme science, art et ou technique de l'organisation spatiale des établissements humains » (Choay et Merlin, 1996 : 816). Il convient, toutefois, de noter que les débats sont nombreux et que l'aménagement et l'urbanisme¹ n'apparaissent pas comme une discipline à part entière (Davoudi, 2015) mais plutôt comme un champ disciplinaire qui renvoie à une communauté de pratiques. Le rapport aux autres disciplines est source de débats à cet égard Daniel Pinson présente l'urbanisme comme « une discipline indisciplinée » (Pinson, 2004), Gabriel Dupuy et Gilles Benguigui notent que les sciences urbaines peuvent renvoyer à différentes formes d'« interdisciplinarités passive, naïve, transitive, offensive » (2015) ou encore Franck Scherrer (2010) et Thierry Paquot (2013) soulignent le rapport de proximité entre urbanisme et études urbaines

3 Nous avons choisi d'explorer ce questionnement à partir de l'étude de cas de l'Université Paris-Diderot (Paris 7). Cette université revendique² une singularité qui justifie ce choix. D'une part, c'est une université fondée en 1971, autour d'un projet d'interdisciplinarité³ dont témoigne Antoine Culioli, l'un de ses cofondateurs (1990)⁴ : « *Nous, nous voulions permettre les relations entre disciplines et notamment entre littéraires et scientifiques dans des domaines comme la géographie, la linguistique... Nous avons l'ambition de construire une relation interdisciplinaire qui oblige à des rapprochements et éventuellement à des interactions voire à des fusions* ». En sciences humaines et sociales, l'interdisciplinarité s'est traduite par la réunion au sein d'une même unité d'enseignement-recherche (U.E.R), de la géographie, de l'histoire, des sciences économiques et de la sociologie : « *C'était une UER pluridisciplinaire avec au début pas de département mais un système par Unité de Valeur (UV) inventé à Paris 7. L'étudiant avait un rôle dans la construction de sa formation, dans son UER mais aussi en dehors. (...) La création de l'UER se fait contre les traditions installées* » (entretien #2 avec un ancien enseignant de Paris 7).

4 Concernant la géographie, Josée de Félice raconte que « *tout est à créer : diplômes, contenus des enseignements, formes d'enseignement, équipes de recherche... Quelle liberté ! Quel enthousiasme !* » (de Félice, 2009 : 37). Les premières maquettes, notamment de géographie, expriment explicitement un projet interdisciplinaire : « *L'Université Paris VII offre de larges possibilités de contacts entre géographes et spécialistes d'autres disciplines. Nous avons voulu exploiter ces possibilités.* » (Plaquette de présentation du cursus de géographie, Université Paris 7, 1971/1972 : 3). La dimension interdisciplinaire de Paris-Diderot en fait un lieu particulièrement propice pour observer les relations entre la géographie et l'aménagement telles qu'elles sont enseignées. Contrairement à d'autres universités, Paris 7 ne dispose pas d'UFR ou d'Institut d'urbanisme indépendant.

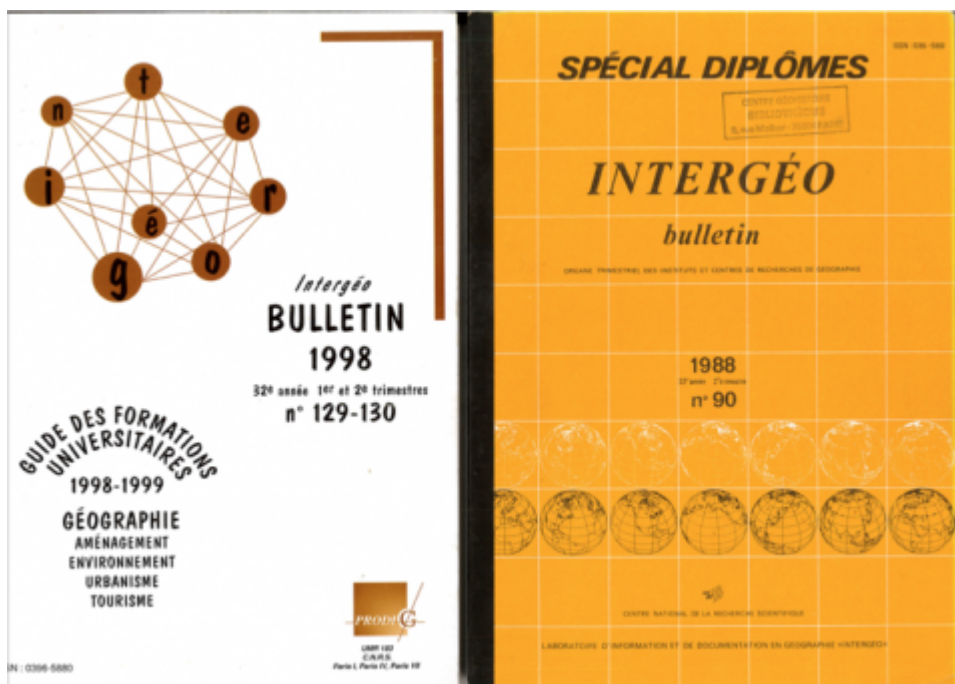
5 Pour explorer ce questionnement, nous avons déployé une méthodologie quantitative et qualitative à partir d'un travail d'archives⁵ :

- Pour obtenir des informations sur le paysage des formations universitaires dans les années 1990, nous nous sommes appuyés sur les *Intergéo-Bulletin*, publications du laboratoire INTERGEO qui livrent diverses informations, rapports, comptes rendus intéressant la communauté des géographes (voir encadré 1).
- Les archives de la Bibliothèque Nationale de France et de l'Université Paris-Diderot ont également été analysées⁶. Nous avons recherché les maquettes et les plaquettes (documents de présentation à destination des étudiants) des



formations proposées en géographie et en aménagement en premier cycle universitaire et en DESS/master (dédié à l'aménagement) ainsi que les délibérations des instances universitaires (CEVU puis CFVU) des années 1970 à nos jours.

Figure 1 : Couverture de deux numéros spéciaux des Bulletins *Intergéo*, le numéro 90 « Spécial diplômes » et le numéro 129-130 « Guide des formations universitaires 1998-1999 » publiés respectivement en 1988 et 1998



Encadré 1 Bulletins *Intergéo*

Publiés de façon trimestrielle par le laboratoire INTERGEO depuis leur création en 1966 par Jean Dresch⁷, les *Bulletins* se présentent comme des outils de liaison pour la communauté des géographes et fournissent toute une série d'informations sur des thématiques variées (recherches en cours, enseignements et diplômes, rapports, etc.). Ici, nous exploitons les informations disponibles dans deux numéros spéciaux des *Bulletins*, le « Spécial diplômes » (n° 90) et le « Guide des formations universitaires 1998-1999 » (n° 129-130) publiés respectivement en 1988 et 1998 (figure 1).

Ces guides s'inscrivent dans « la série des 'utilitaires' au service des Géographes et de la Géographie que publie INTERGEO » (Briend, Plet, 1988 : 3). Constatant « le faible niveau et le caractère lacunaire des informations disponibles sur le contenu des formations existantes, mais aussi les « sollicitations » croissantes « de lycéens, d'étudiants, de journalistes » à propos des études de géographie, l'équipe d'INTERGEO entreprend alors, avec le soutien de l'Association Française pour le Développement de la Géographie (AFDG), un recensement systématique de ces formations par le biais de questionnaires « destiné[s] à la description de chacun des diplômes ou formations dispensés », non seulement ceux qui portent le « label géographie » mais aussi « toutes les formations traitant de l'espace géographique et des territoires, au sein desquelles les compétences des géographes ont leur place », notamment en aménagement, en urbanisme et en tourisme.



Le répertoire final saisit donc un champ dont la délimitation dépend directement de ce choix éditorial : dans cette mesure, ces guides ne sauraient être considérés comme des

annuaires exhaustifs de toutes les formations disponibles dans le paysage universitaire (hormis pour les formations labellisées « géographie », dont on peut supposer qu'elles ont été intégrées dans leur quasi-totalité), mais seulement des formations jugées pertinentes et légitimes pour des géographes.

Précisons enfin que chaque fiche de formation comprend une série de rubriques qui apportent des informations (plus ou moins complètes, en fonction des réponses) sur l'intitulé, le cycle, les responsables, les enseignements, les conditions d'attribution du diplôme, les débouchés, les conditions d'admission ou encore les capacités d'accueil, l'adresse, la date de création, etc.

Pour retracer la généalogie des formations présentes dans le *Guide* de 1998 et retrouver (lorsqu'elles manquaient) ou vérifier (lorsqu'elles étaient indiquées) leurs dates de création, nous nous sommes appuyés sur d'autres sources :

- Le *Guide des formations universitaires en géographie, aménagement, tourisme, urbanisme : 1992-1993*, publié là-aussi par INTERGEO.
- Le *Répertoire des formations aux métiers de la ville*, publié en 2001 par la revue *Urbanisme* et la Délégation interministérielle à la Ville et édité par Claire Julliard, Catherine Pilon, André Bruston, Isabelle Raynaud et Thierry Paquot.
- Les archives des (anciens) sites web des universités où étaient présentées les formations recherchées, accessibles via la plateforme *Wayback Machine* de l'organisme Internet Archive (qui prend des « photos » régulières des sites web et les stocke dans une base de données des archives du web).
- Des archives diverses, rapports, articles de revues scientifiques mentionnant les formations en question, etc.

6 Ce corpus a été complété par des entretiens menés auprès de deux enseignants-chercheurs, ayant eu la charge d'enseigner la géographie et surtout l'aménagement à Paris-Diderot entre 1970 et 2017. Ces entretiens semi-directifs d'une trentaine de minutes ont été organisés autour de 5 questions :

- Depuis combien de temps travaillez-vous à Paris 7 ?
- Quels enseignements ou responsabilités exercez-vous ou avez-vous exercé dans la filière de géographie et/ou aménagement ?
- Est-ce que vous vous définiriez comme urbaniste et/ou aménageur ?
- Est-ce qu'il y a des différences entre l'aménagement tel qu'il est envisagé à Paris 7 et ailleurs ?
- Est-ce qu'il y a une orientation spécifique de l'aménagement à Paris 7 ?

7 Nous procéderons par une approche chronologique qui présente l'évolution du rapport entre géographie et aménagement durant les années 1970, l'époque où émerge l'enseignement de l'aménagement, jusqu'aux années 1990 et 2000 où celui-ci s'émancipe.

1. Les années 1970 : l'émergence de l'enseignement de l'aménagement comme perspective appliquée de la géographie



- 8 Dans les années 1970, l'aménagement est souvent présenté par les géographes comme une application, voire un prolongement des études de géographie, ce qui se traduit par une forme de captation des formations en aménagement et en urbanisme par les géographes. Néanmoins apparaissent de façon concomitante de nouvelles structures universitaires (instituts d'urbanisme ou d'aménagement, formations spécifiques...) qui témoignent d'une autonomisation de ces champs disciplinaires émergents que sont l'aménagement et l'urbanisme.

1.1 Crise de la géographie et émergence de l'aménagement comme perspective d'application

- 9 A cette période, apparaissent des spécialisations vers l'aménagement au sein des cursus de géographie. Avant cela, et hormis quelques départements qui offrent déjà des certificats⁸ en « géographie de l'aménagement » (à Strasbourg) ou en « aménagement régional » (comme à Caen ou Lille), les géographes n'ont pas encore mis en place de véritables formations à l'aménagement ou à l'urbanisme. À la fin des années 1960 et au début des années 1970, néanmoins, 13 UER de géographie des 30 qui existent en France métropolitaine montrent une première spécialisation vers l'aménagement (surtout) et l'urbanisme (dans une proportion plus réduite).
- 10 La première École des hautes études urbaines (qui devient ensuite Institut d'Urbanisme de Paris) est créée en 1919 dans la foulée de la reconstruction qui suit la Première Guerre mondiale. Les nouveaux instituts d'urbanisme se développent après 1968 sous l'impulsion d'un boom économique et démographique. La loi Faure ouvre le paysage universitaire en favorisant l'autonomie des universités et le développement de l'interdisciplinarité avec pour conséquence l'émergence de nouvelles formations et institutions. En 1969 à Aix-en-Provence se crée l'Institut d'aménagement régional, devenu ensuite Institut d'urbanisme et d'aménagement régional (IUAR), à Tours un Centre d'Études Supérieures d'Aménagement (CESA devenu une partie de PolyTech Tours) et en 1970 à Grenoble une Unité d'Enseignement et de Recherche (UER) « urbanisation-aménagement » qui devient ensuite Institut d'urbanisme puis Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine. De même en région parisienne, l'année universitaire 1968-1969 voit la création du « département d'urbanisme du Centre Universitaire Expérimental de Vincennes » qui devient ensuite l'Institut Français d'Urbanisme (IFU) et plus récemment encore l'École d'urbanisme de Paris (EUP) en fusionnant avec l'IUP.
- 11 Peu à peu, on observe une ouverture croissante de cursus d'aménagement dans les départements ou UER de géographie, notamment à partir de la deuxième moitié des années 1970. Plusieurs universités françaises (comme Lyon 3, Toulouse 2, Paris 10, et d'autres) mettent en place une licence et une maîtrise d'aménagement, ou bien encore des DEA et DESS plus spécialisés sur ces questions. Néanmoins, c'est encore un ensemble assez disparate : à côté des cursus qui s'ouvrent à d'autres disciplines (droit, économie...) et à la pratique professionnelle (stages de terrain, stages de fin d'année obligatoires...), de nombreuses formations ressemblent encore à ce que Pierre Merlin qualifie de « ravalements de façade » (Merlin, 1999 : 371), c'est-à-dire des formations « en aménagement » au sein desquelles c'est encore et surtout l'enseignement de la géographie qui prime.
- 12 Par rapport à la géographie, l'émergence et la structuration de l'aménagement autour de nouvelles institutions renvoie à un débat épistémologique profond avec l'éruption d'un courant dit de la « géographie appliquée ». Celle-ci se définit par son orientation pratique et utilitaire « *Géographie produite à la demande et pour le compte*



d'utilisateurs déterminés [...] elle fournit des éléments stratégiques notamment par l'évaluation prospective des territoires qui fournit une mise en situation géographique des questions et des projets » selon Roger Brunet (1992 : 238). Nous pouvons noter le rôle d'universitaires comme Michel Phlipponneau (Gaudin, 2014) qui voit la finalité de cette géographie appliquée comme étant utile à la société et à son aménagement. Toutefois cette approche n'est pas du goût de tous et heurte les tenants d'une approche classique de la géographie. Pierre George en fait notamment une critique radicale en soulignant qu'il ne s'agit plus de géographie mais plutôt de journalisme. Il note une incompatibilité entre la recherche fondamentale, ses exigences, sa rationalité d'une part et les inévitables contraintes et incertitudes qui accompagnent des activités pratiques d'autre part : « *l'opposition entre la recherche pure (...) et la recherche appliquée (...) procède d'une appréciation subjective et « conditionnée » de la réalité du travail scientifique* » (George, 1961 : 38). Il invite finalement à une géographie active (George et al., 1964) afin d'éviter toute compromission avec le pouvoir en place.

13 Le développement de formations qui se veulent professionnalisantes comme en aménagement, s'inscrit dans une volonté de répondre aux attentes d'une nouvelle population estudiantine issue de milieux plus populaires, qui a des attentes fortes sur l'utilité des apprentissages réalisés notamment sur un plan professionnel (Paivandi, 2011). C'est ainsi que la professionnalisation des formations universitaires vise à être en adéquation (Giret et Moulet, 2008 : 4) avec les besoins du marché du travail (Vicens et Chirache, 1992). Les formations en aménagement et en urbanisme s'inscrivent dans cette logique. Elles permettent de former des professionnels capables d'intervenir dans un champ en émergence -l'aménagement- qui se développe sous l'impulsion de la DATAR ou de nouvelles entités administratives locales comme les CAR (circonscriptions d'action régionales - 1952). Ces formations profitent de la création de nouveaux diplômes ou structures universitaires dites professionnalisantes notamment dans le second cycle (Maîtrise de méthodes informatiques appliquées à la gestion (MIAGE) en 1970 ; Maîtrise de sciences de gestion (MSG) et Maîtrise des sciences et techniques (MST) en 1973 ; Diplôme d'étude supérieure spécialisée (DESS) en 1974).

14 L'analyse des maquettes du cursus de géographie à l'Université Paris 7 permet de montrer comment cette professionnalisation de la géographie par l'aménagement se déploie dans les finalités et les contenus de formation.

1.2 A Paris 7, l'aménagement : un objet périphérique et appliqué du cursus de géographie

15 L'aménagement est présent dès la création du cursus de géographie à Paris 7 mais de manière périphérique et diffuse. C'est un des débouchés professionnels affichés de la formation mais situé après l'enseignement : « *La géographie débouche sur les carrières d'enseignement [...] Mais elle prépare également aux carrières d'aménagement et de recherche.* » (Plaquette de présentation du cursus de géographie, Université Paris 7, 1978). Cette présentation des débouchés s'inscrit dans un contexte de crise où l'on insiste sur la faiblesse des débouchés : « *dans les deux cas cependant, et comme dans beaucoup d'autres disciplines, les débouchés sont restreints. Notre U.E.R. subit comme partout la sévère crise de l'université et de l'emploi.* » (op.cit). Le développement de la filière aménagement s'inscrit alors dans l'émergence d'une géographie appliquée : « *Pour les scientifiques avec lesquels nous nous retrouvons, une géographie appliquée est normale et conforme à une recherche de nouveaux débouchés. Conçue en 1972-1973, une filière « aménagement du territoire » va être peu à peu mise en place dans les quatre années du cursus de géographie de Paris 7. Le territoire et les*



territoires y sont envisagés comme des unités complexes... et habitées ! » (de Félice, 2009 : 37).

16 À l'intérieur du curriculum du cursus, l'aménagement renvoie d'abord à des contenus de cours. Par exemple dans la plaquette de 1974-1975, plus de la moitié des références à l'aménagement désigne un thème traité dans un cours que ce soit en histoire, en géographie humaine ou en géographie physique. L'aménagement correspond par exemple à une séance dans l' « Introduction à l'Afrique Noire », ou dans celui de « Biogéographie approfondie » (1972-73).

17 L'aménagement renvoie aussi à des cours dédiés, tout d'abord, mis en place dans les cycles supérieurs où dès la création de la maîtrise il y a un cours « *d'études d'aménagement* ». Ensuite des cours dédiés à l'aménagement se mettent en place dans le premier cycle universitaire. Puis lors de la seconde année d'existence du département, est introduit un cours d' « Initiation aux méthodes d'aménagement ». À partir de 1975, un cours d' « Aménagement du territoire » est créé. Il insiste sur la dimension locale des enjeux d'aménagement : « *A partir de cas et dans de petites unités administratives localisées dans le milieu rural ou semi-urbain, analyser le plus complètement possible le type d'aménagement mis en place en relation avec le milieu, les besoins, les moyens.* » (Plaquette de présentation du cursus de géographie, Université Paris 7, 1975).

18 L'offre s'étoffe à partir de 1977 notamment grâce au travail de Josée de Félice⁹. Un ensemble de cours est proposé : « Pratiques Administratives de l'Aménagement et l'environnement » avec toujours une approche par le local, notamment par l'échelle de la commune : « *Les concepts et les méthodes qui permettent d'analyser l'environnement ; les coûts ; les politiques de l'environnement - La notion d'aménagement ; les opérations d'aménagement ; l'aménagement communal.* » (Plaquette de présentation du cursus de géographie, Université Paris 7, 1977). Au sein du cursus le débouché du DESS *d'aménagement du cadre de vie communal* est mis en avant.

19 En 1979 une orientation aménagement et développement rural semble se dessiner avec un cours « *Aménagement du territoire, étude de cas en milieu rural* » qui insiste sur les dimensions physiques et humaines du territoire : « *Depuis les caractères et les contraintes du milieu physique (eau, sol, drainage etc.). Jusqu'à l'utilisation de ce milieu par le groupe humain qui l'occupe (agriculture, équipement, services, habitat, transport, etc.) en fonction des moyens disponibles (dynamique des habitants, budget, législation etc.)* ». Cette place du monde rural est singulière à Paris 7 qui participe au mouvement de retour à la terre de citoyens¹⁰ et à différentes mobilisations citoyennes telles que la lutte contre l'extension du camp militaire du Larzac (de Félice, 2009 : 37).

20 Plus généralement, l'approche de l'aménagement et du développement proposée à Paris 7 est considérée par les enseignants comme relevant d'une forme d'engagement : « *À réclamer plus de démocratie locale et plus d'autonomie locale ; à œuvrer en « Éducation populaire » pour la vulgarisation de connaissances juridiques, financières, économiques, écologiques parfois ingrates mais nécessaires aux futurs citoyens ; à mettre en place des politiques locales d'aménagement-développement ; à tenter de mobiliser les populations dans les quartiers et les grands ensembles pour l'amélioration de leurs conditions d'habitat, à organiser les communes rurales pour « vivre, travailler et décider au pays » ; à travailler avec les gens et non pour eux et à leur place...* » (de Félice, 2009 : 39).

21 La filière en aménagement de Paris 7 est donc « *marquée par sa constitution dans sa dimension pré-décentralisation, une manière de s'inscrire contre les tendances dominantes de l'époque (poids de l'État avec des logiques descendantes ; domination d'une pratique bureaucratique et technique de l'aménagement), dans un contexte de*



montée du local » (entretien #1 avec un enseignant actuel de Paris 7). La philosophie des premiers enseignants est alors que « *l'aménagement n'est plus une pensée mais un outil du développement local. Il passe un peu en arrière-plan (...) L'idée des fondateurs c'est qu'il ne faut pas s'en tenir uniquement à des logiques de mise en œuvre de dispositifs ou de procédures, il faut les connaître mais parfois il faut sortir de la boîte institutionnelle* » (entretien #1). La finalité est l'animation locale et l'accompagnement des acteurs plus que des opérations d'aménagement. La logique est actorielle plus qu'institutionnelle et opérationnelle. Il y a toujours la recherche de sens dans l'action avec une réflexion de fond qui s'appuie sur le milieu local et les besoins des acteurs du territoire : « *on s'appuie sur de l'ingénierie sociale avec une logique qui renvoie aux théories du développement endogène* » (entretien #1).

22 Les années 1970 marquent donc l'émergence de l'aménagement qui est autant un levier de renouvellement de l'enseignement de la géographie qu'un levier de légitimation de l'utilité des formations universitaires associées. Néanmoins, le terme d'aménagement renvoie de manière prédominante à des contenus enseignés, il s'agit plus de savoirs à acquérir que de pratiques professionnelles. Seul le cours de « Pratiques administratives de l'aménagement et l'environnement » laisse entrevoir une perspective de professionnalisation.

2. Les années 1980 : l'aménagement comme vecteur de la professionnalisation

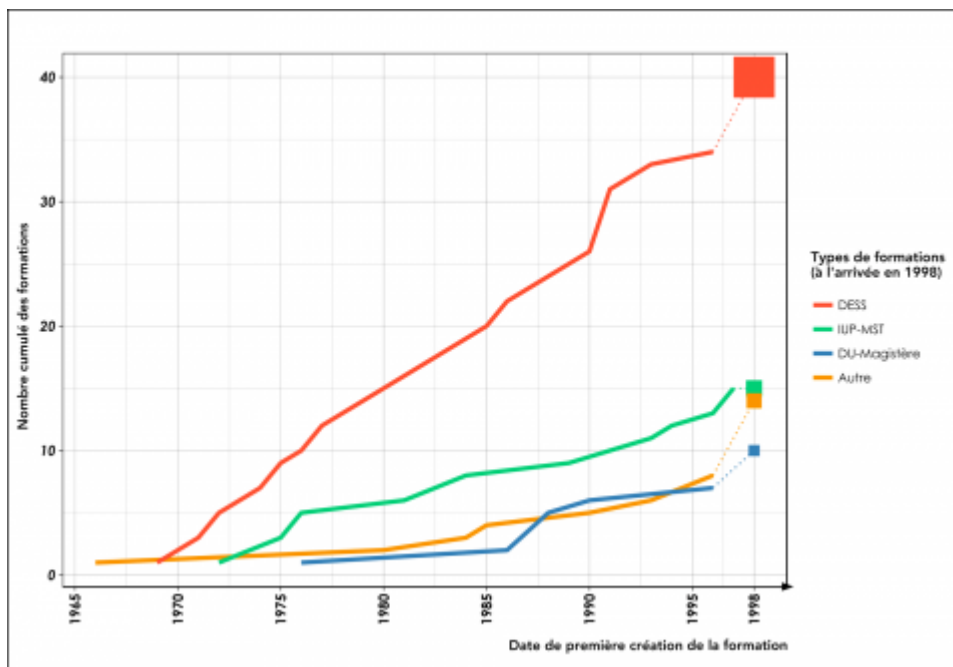
23 Le changement de contexte institutionnel favorable à la professionnalisation des formations universitaires questionne la finalité des études de géographie. L'aménagement et l'urbanisme apparaissent alors comme un des principaux débouchés professionnels de la géographie ce qui crée deux dynamiques différentes. D'une part, il y a une forme de légitimation de l'utilité de la géographie par des cours d'aménagement et d'urbanisme plutôt en premier cycle. D'autre part, dans un contexte de professionnalisation croissante, il existe aussi une concurrence entre les formations des facultés de géographie (mais pas uniquement, également en droit ou en économie et gestion) et d'autres spécialisées en aménagement et urbanisme rassemblés dans des instituts autonomes.

2.1 La professionnalisation, un nouvel enjeu des formations universitaires

24 Les années 1980 s'inscrivent dans la lignée de la décennie précédente. La création de filières technologiques et professionnelles continue dans les années 1980 et 1990 avec la mise en place des Magistères et des Diplômes d'études universitaires de sciences et de techniques (DEUST) en 1985 et la création de diplômes spécifiques pour les Instituts Universitaires Professionnalisés (IUP) et les Instituts Universitaires de Technologie (IUT) : « *Pourtant, jusqu'au milieu des années 1990, et bien qu'encouragée par le ministère, la mobilisation collective autour de la professionnalisation est faible.* » (Gayraud *et al.*, 2011 : 10). Le nombre de créations de formations professionnalisantes en aménagement et celles d'instituts d'urbanisme continue à croître comme le montre la figure ci-dessous (figure 2), notamment pour les DESS.



Figure 2 : Evolution du nombre de formations en aménagement, urbanisme et développement local en France (de la fin des années 1960 à 1998)



Source : INTERGEO ; *Urbanisme* ; *Wayback Machine*

25 Le graphique ci-dessus (figure 2) donne une idée générale de l'évolution du nombre de formations professionnalisantes orientées vers l'aménagement, l'urbanisme ou le développement local¹¹, d'après le recensement effectué par l'équipe d'INTERGEO dans son numéro spécial formations du Bulletin de 1998 (pour plus d'informations, voire encadré 1). Les carrés de couleur représentent le nombre de formations pour chaque type « à l'arrivée » en 1998 (ex : on compte 40 DESS dans ces domaines en 1998). Les courbes quant à elles privilégient la généalogie des formations au strict respect de la typologie des diplômes : ainsi, pour chaque formation, nous avons choisi de remonter à la date de création la plus ancienne, même quand la formation avait été créée sous une autre forme (ex : pour un DESS de 1998 créé sous cette forme en 1992, mais qui fait suite à une MST des années 1980, nous gardons cette date antérieure). Certaines dates de création restant manquantes, le graphique n'est pas exhaustif, et présente ainsi un « saut » quantitatif entre la fin de chaque courbe et l'effectif dénombré pour 1998. Enfin, dans la mesure où notre source est située dans un champ scientifique précis - la géographie - notre dénombrement rate sans doute des formations jugées trop éloignées de ce dernier : ce graphique n'est donc qu'une vue approximative et (probablement) partielle des formations en question.

26 L'exemple des DESS, MST, IUP, DU, magistères et diplômes divers présenté ci-dessus ne résume pas à lui seul l'ensemble des formations en aménagement créées en France depuis les années 1970. Néanmoins, il permet de donner une idée de l'évolution du paysage universitaire français. Les années 1980 constituent bien un moment fort de développement des formations en aménagement, moment qui se prolonge jusque dans les années 1990. Notons que, pour la décennie 1970-1980, ce sont surtout dans les départements et UER de géographie que l'on va voir se créer le plus de cursus d'aménagement et d'urbanisme, tandis que le nombre d'instituts spécialisés a tendance à stagner.

27 En termes de contenu, on constate une certaine préoccupation pour former les étudiants aux pratiques du monde professionnel. En 1988, les 7 licences et maîtrises d'aménagement répertoriées par le guide des formations *Intergéo* ont une offre de cours qui reste plutôt fondamentale : au vu des intitulés de cours, il s'agit surtout de donner



aux étudiants des connaissances de base¹² - avec une certaine prépondérance de la géographie, mais aussi une ouverture pluridisciplinaire¹³ - ainsi qu'une initiation à un certain nombre d'outils et de méthodes (qui ne sont pas toujours spécifiques à l'aménagement, et que l'on peut aussi retrouver dans les licences et maîtrises de géographie « pure »), comme l'analyse de données statistiques ou la cartographie. Néanmoins, toutes ces formations sont ponctuées par la réalisation de stages, notamment un stage long en fin de maîtrise.

28 Les DESS qui, pour le 3^e cycle, orientent les étudiants vers une professionnalisation hors de l'Université, prolongent et renforcent les acquis de la licence et de la maîtrise, avec des cours fondamentaux et de la méthodologie, des stages de terrain et des stages longs. On trouve aussi parfois des enseignements plus spécifiques, qui permettent aux étudiants de s'acculturer à certaines pratiques professionnelles, comme la réalisation d'un « projet d'étude d'urbanisme » (Grenoble II), la formation au « management public » et à « l'apprentissage du travail en groupe » (Lyon II), ou bien la « gestion des collectivités locales » (Aix-Marseille III).

29 En tous les cas, il y a bien croissance soutenue de l'offre de formation en aménagement dans les années 1980. Cette dernière s'observe aussi à l'échelle locale dans le cursus de géographie de Paris 7.

2.2 L'aménagement, alibi de la professionnalisation du premier cycle à Paris 7 ?

30 Dans la deuxième moitié des années 1980, l'offre de cours en aménagement évolue et souligne l'affirmation de l'aménagement comme un débouché professionnel de plus en plus important pour les études de géographie. L'enseignement passe au second plan :

31 « *Les études de Géographie sont orientées à Paris 7 vers deux types de débouchés principaux :*

1. *La formation aux professions qui impliquent des interventions dans la gestion et l'aménagement de l'espace, tant en France que dans d'autres pays.*
2. *La préparation aux carrières de l'enseignement à tous les niveaux [...] et à la recherche.* » (Plaquette de présentation du cursus de géographie, Université Paris 7, 1984).

32 La réduction du nombre de postes aux concours de l'enseignement est probablement un des facteurs explicatifs de ce changement. La préprofessionnalisation des études de géographie passe désormais par la mise en place d'un cours dédié aux métiers de l'aménagement. Alors que l'aménagement désignait dans les années 1970 des contenus de cours, à partir des années 1980, des cours spécifiquement dédiés sont mis en place. Cette évolution est à replacer dans le contexte de la décentralisation qui « *va permettre à l'enseignement d'aménagement de Paris 7 qui constituait « un pas de côté » par rapport à l'enseignement classique, de ne plus être en marge mais de constituer en grande partie la norme.* » (de Félice, 2009 : 42). Cette période renvoie à de nombreux changements pour accompagner la professionnalisation des étudiants qui vont participer à ce mouvement d'appropriation de nouvelles compétences par les collectivités locales. L'approche développée à Paris 7 ne veut pas se contenter de la maîtrise des outils techniques mais cherche avant tout à donner du sens par l'intermédiaire d'une démarche de « développement local » : « *Il y a tant de textes juridiques, de techniques financières, de règles de planification urbaine, auxquels il faut ajouter l'apprentissage du montage et de la conduite de projets ! Comment éviter*



de tomber dans le « tout outillage » ? C'est justement, compte tenu de cette multitude mouvante impossible à maîtriser dans sa totalité, que le DESS a pris comme objectif premier l'acquisition d'un sens général aux actions à entreprendre. Ajouté à cela, il a été fait le choix de l'acquisition d'une démarche et des principes à y attacher tout au long du processus de développement et d'aménagement local. Pour le reste, terrain et stages, études de cas et apprentissage des sources documentaires (savoir où trouver ce qu'on ne connaît pas) doivent aider à devenir de futurs professionnels. » (de Félice, 2009 : 43).

- 33 Cette orientation en faveur de la professionnalisation par l'intermédiaire du DESS s'observe aussi dans les premiers cycles avec, par exemple, deux ensembles de cours qui se suivent et se complètent. Un premier enseignement est une « *Initiation au travail de l'aménageur* ». Le second renvoie aux « *métiers de l'aménagement* ». Si les titres de ces cours laissent à penser, au premier abord, qu'il s'agit de cours sur l'opérationnel et l'apprentissage de compétences et de pratiques professionnelles, ce n'est pas le cas. Il s'agit à la fois d'une connaissance générale du marché de l'emploi (savoir lire une annonce, rédiger un CV, simulation d'entretien d'embauche par exemple) et d'une familiarisation au milieu professionnel de l'aménagement (employeurs, salaires, métiers, analyse d'activités de géographes etc.). Finalement, l'aménagement est un levier de professionnalisation du cursus de géographie dans les années 1980. Néanmoins, ce que l'aménagement gagne en extension par l'augmentation du nombre de cours dédiés, il le perd en signification, l'aménagement étant dans les cours analysés presque synonyme de professionnalisation.

3. Les années 1990 - 2000 : vers une autonomie des formations en aménagement ?

- 34 Les années 1990-2000 s'inscrivent dans la lignée de la décennie précédente. L'aménagement et l'urbanisme s'institutionnalisent et s'autonomisent avec la création d'une section du CNU et le développement de l'APERAU. Paradoxalement, l'Université Paris Diderot s'inscrit peu dans cette perspective.

3.1 L'injonction croissante à la professionnalisation

- 35 Dans les années 1990 - 2000, l'injonction ministérielle à la professionnalisation des formations universitaires devient plus forte sous l'impulsion de l'Union Européenne : « *La commission européenne s'est peu à peu saisie de ce dossier de réforme de [l'enseignement supérieur] et a tenté d'établir son leadership, en dépit du principe de subsidiarité, et avec la complicité des Etats. Il s'agit d'améliorer la qualité des formations proposées pour accompagner les pays européens dans leur entrée dans une « économie de la connaissance » et accroître leur productivité* » (Agulhon et Convert, 2011 : 6). Si la France a au départ une position distancée par rapport à ces réformes, le pays entre dans les logiques européennes dans les années 2000 avec la mise en place du système LMD, des ECTS (Gayraud *et al.*, 2011), des licences professionnelles (2000) et des masters professionnels (2002). La loi sur les Libertés et Responsabilités des Universités (LRU) du 10 août 2007 assigne aux universités une



mission d'orientation et d'insertion professionnelle. Le Plan pluriannuel de réussite en licence mis en place la même année, va dans le même sens, il propose un cadre pour rénover le contenu du diplôme afin de « *l'inscrire dans une logique de maîtrise progressive des connaissances et des compétences* » (Gayraud *et al.*, 2011 : 20). Cela s'est traduit par la mise en place de modules permettant à l'étudiant de travailler son projet personnel, de stages au cours de la licence et d'un référentiel de compétences en licence.

36 Les politiques, tant françaises qu'européennes, ont impulsé la professionnalisation des formations universitaires, en vue d'améliorer la productivité et la performance des pays concernés (Agulhon et Convert, 2011). Il s'agit de former une main d'œuvre éduquée, capable de répondre aux besoins du marché du travail en s'adaptant aux modifications technologiques et aux progrès rapides des connaissances. Le processus des réformes entamées par l'Union Européenne « *transforme les modes de régulation des systèmes, il renforce le poids du supranational qui fixe les règles, du national qui les fait appliquer, il mêle régulation institutionnelle et centralisée et régulation par les résultats dans une perspective néolibérale et marchande.* » (op. cit., 17)

37 Le processus des réformes entamé par l'Union Européenne « *transforme les modes de régulation des systèmes, il renforce le poids du supranational qui fixe les règles, du national qui les fait appliquer, il mêle régulation institutionnelle et centralisée et régulation par les résultats dans une perspective néolibérale et marchande.* » (op. cit., 17)

38 Ces changements s'inscrivent dans un contexte de mise en concurrence des formations et des universités.

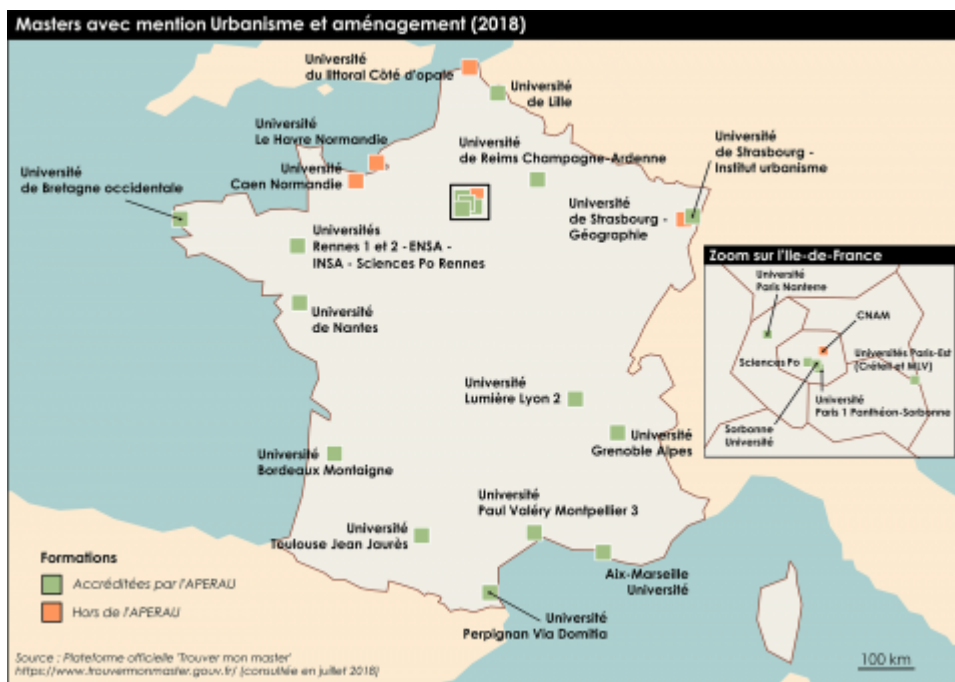
39 Dans ce contexte national, les formations en aménagement et en urbanisme se multiplient comme le montre la figure 2 tout comme la création d'institut d'urbanisme qui se généralise. Cela correspond plus largement à un mouvement d'autonomisation de de l'aménagement et de l'urbanisme. En France, l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU) est créée en 1984 et connaît ensuite un fort développement dans les années 1990 alors que le nombre d'étudiants et de campus se multiplie à l'échelle nationale. À sa création l'APERAU réunit les six institutions offrant des formations en aménagement et urbanisme sur une base pluridisciplinaire et le réseau compte maintenant 29 institutions dans l'ensemble de la Francophonie. Ensuite en 1992 une section 24 « Aménagement de l'espace, urbanisme » est créée au Conseil National des Universités (CNU) et succède ainsi à une sous-section de la section CNU 23 (géographie). Ces deux forums deviennent des espaces de reconnaissance du champ disciplinaire et de sa légitimation.

40 Il faut préciser malgré cela que les rapports qu'entretiennent aménagement-urbanisme et géographie sont parfois complexes et que l'autonomie respective de chacun des champs n'est pas toujours nette. D'un point de vue institutionnel, par exemple, le paysage universitaire en aménagement-urbanisme comporte à la fois des instituts qui, depuis leur création même, sont constitués en entités pluridisciplinaires et non réductibles à telle ou telle discipline (l'IAR d'Aix-Marseille ou le CESA, par exemple), tout comme des formations en « aménagement » ou en « urbanisme » qui relèvent d'UER (ou d'UFR, plus tard) de géographie, et dont le corps enseignant est majoritairement composé de géographes. Par ailleurs, la complexité de délimitation du champ tient aussi au caractère évolutif de ses institutions et de ses lieux. Ainsi trouve-t-on par exemple des formations qui, initiées par et dans le giron des géographes, finissent par donner lieu à des instituts qui revendiquent et mettent en pratique une pluralité disciplinaire : c'est le cas de l'Institut d'urbanisme de Lyon, dont les origines remontent à un DESS d'urbanisme créé par des géographes dans les années 1970. Enfin,



au-delà des institutions seules, il faut aussi prendre en compte l'importance des positions et des évolutions personnelles des enseignants et/ou des chercheurs : nombre de géographes ont ainsi rejoint la section 24 du CNU « Aménagement de l'espace, urbanisme » lors de sa création, certains soulignant la résonance entre l'interdisciplinarité de la section et du champ avec leurs propres pratiques de recherches, d'autres revendiquant d'approcher les questions d'aménagement et d'urbanisme en géographes. Ces quelques exemples permettent de souligner que les délimitations entre géographie et aménagement-urbanisme, si elles existent bel et bien, peuvent néanmoins être discutées pour en souligner la complexité et le caractère mouvant.

Figure 3 : Les masters mention Urbanisme et aménagement (2018)



- 41 La carte (figure 3) est construite à partir de deux critères : la labellisation de la formation par la section France-Europe de l'APERAU et le choix de la mention Urbanisme et aménagement. Les masters de la mention "Géographie", "Géographie, aménagement, environnement et développement" ou même présentant des parcours en aménagement dans d'autres mentions ne sont pas représentés ; c'est notamment le cas de l'Université Paris Diderot.

3.2 A Paris 7, l'aménagement entre culture géographique et cultures professionnelles

- 42 Contrairement à d'autres universités, Paris 7 n'a pas développé de filière d'aménagement spécifique à l'exception d'un master centré sur le développement local. Cette formation a été créée en 1977 dans une logique interdisciplinaire en collaboration avec les économistes et les historiens du département. L'autonomisation de l'aménagement s'est traduite par la création de filière ou de parcours d'aménagement au sein du premier cycle universitaire.

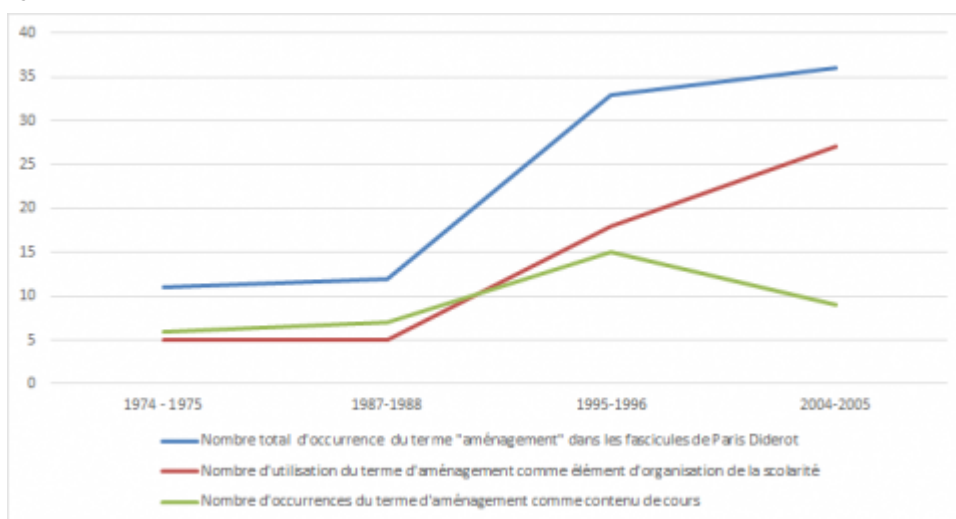
- 43 Les enseignements sont tournés vers l'échelle locale et favorisent une approche pratique de l'aménagement ce qui s'accompagne par l'inflation du terme d'aménagement dans les fascicules de présentation du DEUG et de la licence de géographie représenté en bleu sur la figure ci-dessous (figure 4). À Paris Diderot le



terme d'aménagement est préféré à celui d'urbanisme car les enseignements portent peu sur les dimensions les plus opérationnelles visant par notamment à l'équipement et l'aménagement de terrains puis la construction ou la réalisation de bâtiments (Choay et Merlin, 1996 : 824-825). L'expression aménagement est donc employée selon trois acceptions différentes :

- C'est un des axes du cours (représenté en vert sur la figure 4) parmi d'autres, un des points d'une liste qui mentionne l'économie, la démographie etc. L'aménagement ne semble pas être abordé dans ses aspects opérationnels mais comme faisant partie de l'ensemble des connaissances à maîtriser sur un territoire. Il n'est pas possible d'aller plus avant dans l'analyse tant les descriptions proposées des cours sont courtes.
- Le cours est affiché comme un cours d'aménagement à part entière.
- L'aménagement est aussi présenté comme une option ou une filière « aménagement » (en rouge sur la figure 4) du cursus de géographie au même titre que l'enseignement ou la géographie physique et l'environnement. C'est une spécialisation des études de géographie. L'aménagement devient clairement un élément organisateur du discours pédagogique.

Figure 4 : Usage du terme "aménagement" dans les fascicules des formations de premier cycle de l'Université Paris Diderot



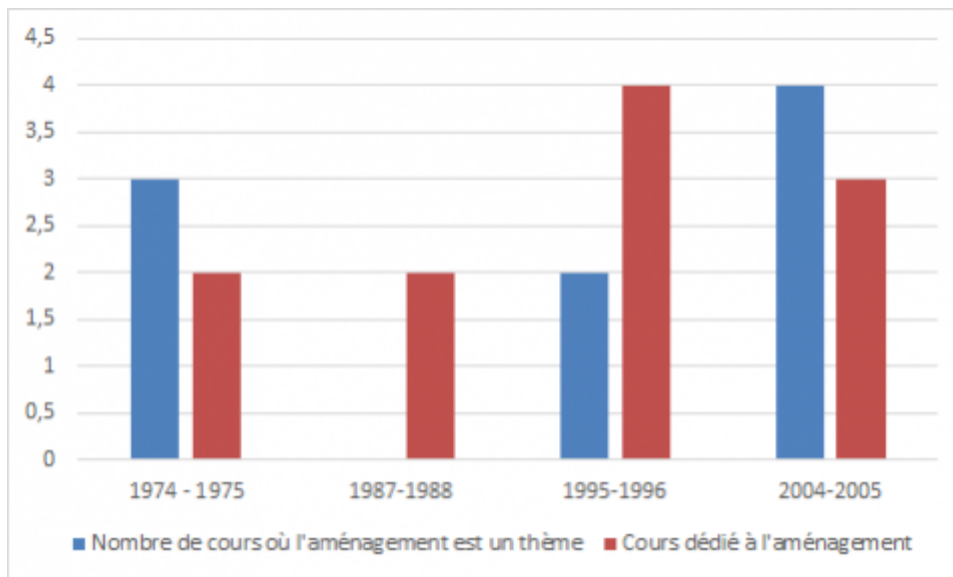
Source : Caroline Leininger-Frézal, d'après les archives de l'Université Paris 7

44 Ce graphique a été réalisé en analysant les plaquettes de Paris Diderot aux quatre dates distinctes indiquées sur le graphique. Les plaquettes sont très stables d'une année à l'autre. Les changements sont à la marge. Les dates choisies correspondent à des périodes intermédiaires entre deux changements de maquette.

45 Les cours dédiés à l'aménagement tout comme les cours faisant références à l'aménagement sont beaucoup plus nombreux dans les années 1990 et 2000 que dans les décennies précédentes comme le montre la figure ci-dessous (figure 5).

Figure 5 : Place de l'aménagement dans le premier cycle universitaire de géographie de l'Université Paris Diderot





Source : Caroline Leininger-Frézal, d'après les archives de l'Université Paris 7

46 À partir de 1989, les enseignements sont plus spécifiquement dédiés au développement de compétences professionnelles et de plus en plus associés aux enjeux d'environnement avec la création d'un nouvel enseignement sur les « *Pratiques administratives de l'environnement et de l'aménagement* » qui porte sur « *Les politiques d'aménagement en France, étudiées à différentes échelles, selon une approche géographique et économique. Les outils de l'aménagement* ».

47 Par ailleurs, les références à l'aménagement se multiplient dans les cours de géographie notamment dans les trois enseignements sur l'organisation de l'espace. L'aménagement est présenté comme partie intégrante de la géographie. C'est l'unité de la discipline qu'il s'agit d'affirmer dans un contexte de crise épistémologique où l'unité voire l'unicité de la discipline a été largement débattu dans les années 1990.

48 Ainsi dans le cours « *Organisation de l'espace 1 : Initiation à l'analyse et à la modélisation des systèmes géographiques* » où l'aménagement est alors présenté comme étant un des champs de la géographie dans la description officielle du contenu : « (...) *L'enseignement de ce corpus théorique et méthodologique s'appuiera sur une série d'exemples pris systématiquement dans l'ensemble des champs de la géographie (physique, humaine, historique, aménagement...) afin de mettre en évidence les analogies mais aussi les spécificités de chaque domaine d'application. L'objectif final de cet enseignement de géographie générale est de montrer aux étudiants géographes l'unité profonde de leur discipline* » (Plaquette de présentation du cursus de géographie, Université Paris 7, 1999).

49 De même dans la suite de ce cours « *Organisation de l'espace 2 : Théories et pratiques des localisations* » l'aménagement est présenté comme le résultat des dynamiques d'organisation de l'espace : « *A la faveur d'un thème qui peut changer chaque année (la ville, l'industrie, les activités tertiaires, etc.) sont passées en revue les grandes théories de l'organisation de l'espace, puis celles-ci sont confrontées à la réalité des situations, à différentes échelles. Cette confrontation a pour objectif de montrer les limites de validité des modèles de portée générale, ainsi que leurs conditions de mise en œuvre dans une optique d'aménagement* » (Plaquette de présentation du cursus de géographie, Université Paris 7, 1999).

50 À partir de l'année 1999-2000, l'offre en aménagement se reconfigure et prend un peu plus d'ampleur encore. L'approche se concentre toujours sur l'échelle locale avec la commune comme porte d'entrée par la pratique du diagnostic territorial en première année. La « *démarche du bilan diagnostic* » présentée dans le cours utilise les



différents outils du géographe dont on comprend qu'il s'agit « *d'applications au niveau communal* » par l'intermédiaire d'une démarche d'étude de cas (Leininger-Frézal *et al.*, 2016).

51 En deuxième année l'offre monte ensuite en généralité avec des cours portants sur « *les problèmes actuels de l'aménagement* » qui proposent une grille d'analyse permettant les comparaisons entre les organismes concourant à la décision en urbanisme, environnement et aménagement. L'aménagement est alors envisagé comme une géographie appliquée qui se concentre sur les acteurs du territoire (leurs compétences, leurs activités, leurs moyens...). On demande alors aux étudiants de constituer et analyser des dossiers de presse sur les principaux thèmes liés à l'aménagement, l'urbanisme et l'environnement en France. De nombreux professionnels sont mobilisés et on retrouve aussi les enseignements liés à la professionnalisation et à l'insertion (offre d'emploi, CV, entretien).

52 En troisième année (licence ou actuelle 3e année de la licence dans le système LMD), quatre cours spécifiques sont créés ou plutôt transformés notamment dans le cadre d'un « parcours aménagement et développement local » à partir de 2005 :

- « Droit de l'aménagement et de l'urbanisme » propose « d'allier les compétences juridiques et géographiques » ;
- « Pratiques de l'urbanisme réglementaire et opérationnel » se concentre sur des « exemples d'opérations concrètes » et questionnent les différents outils de l'urbanisme ;
- « Politiques d'aménagement régional, de développement local, de l'environnement » ;
- « Politiques environnementales » qui avec le cours précédent questionne les dimensions institutionnelles et techniques de l'aménagement.

53 Cette période d'autonomisation de l'aménagement au sein des études de Licence s'effectue dans le contexte de décentralisation des pouvoirs vers le niveau local. Dès lors la posture de la filière aménagement qui était portée vers l'échelle locale n'apparaît plus forcément de manière très explicite à la fois dans l'affichage et aussi dans les contenus d'enseignements eux-mêmes : « *Le référentiel local étant devenu finalement un référentiel partagé par de nombreuses formations, la spécificité de la formation de P7 n'est plus aussi marquée. L'entrée par le local reste très importante pour notre formation sans que pour autant elle la distingue d'autres formations. L'intérêt pour le local reste au centre mais ce qui a changé c'est l'insistance sur l'approche en termes de développement local qui est moins explicite me semble-t-il également peut-être parce que ce type d'approche est également devenu un référentiel largement utilisé : il n'est plus uniquement un référentiel militant mais est devenu également un référentiel pour les politiques publiques territoriales.* » (entretien #1).

54 L'analyse diachronique du contenu des enseignements étiquetés comme relevant de l'aménagement montre qu'en fonction des périodes, ce contenu oscille selon des proportions variables entre des connaissances à acquérir en géographie, des connaissances spécifiques en aménagement et des éléments d'une culture professionnelle prise au sens large. Il y a une prédominance d'une approche cognitive centrée sur la transmission de connaissances qui est une constante tout au long de la période étudiée (1990-2000). La mise à l'écart de la dimension opérationnelle de la formation se traduit par une absence de discours en termes de compétences professionnelles spécifiques à l'aménagement. Nous avons analysé *via* le logiciel Iramuteq l'ensemble des enseignements mentionnant l'aménagement dans les fascicules. Cette analyse réitérée pour chaque décennie et de manière globale montre une grande pérennité des acceptions données à l'aménagement dans les présentations



unique. À Paris Diderot, dans un contexte de contraintes budgétaires, cela se traduit par le développement d'un nouveau cours magistral pour l'ensemble des étudiants de 2^e année mais une diminution du volume horaire des spécialités de 3^e année. La prochaine maquette qui sera mise en place en 2019 devrait permettre la mise en place de TD accompagnant ce nouveau CM et aussi le développement de contenus liés à l'aménagement en 1^e année dans des enseignements d'introduction générale mais aussi de diagnostic territorial. La nomenclature nationale a donc permis de reposer la question de la place des enseignements d'aménagement dans l'organisation du cursus de 1^{er} cycle, même si localement à Paris-Diderot, la géographie reste dominante.

Conclusion

59 Avec un contexte d'interdisciplinarité à l'échelle de l'Université et de l'UFR le cas de l'Université Paris Diderot offre la possibilité de questionner les rapports entre géographie et aménagement. La place et le rôle dédié à l'aménagement dans le cursus de géographie ont fortement évolué au cours des quatre dernières décennies. Dans les années 1970, lors de la création des enseignements de géographie, l'aménagement est une application de la géographie alors que celle-ci connaît une certaine crise épistémologique. Ensuite au cours des années 1980, l'aménagement devient un vecteur de la professionnalisation des études de géographie. Il ne s'agit plus d'appliquer des savoirs géographiques mais de rapprocher l'université du marché du travail. Depuis les années 1990, nous assistons à une autonomisation de l'aménagement par rapport à la géographie tant dans l'enseignement que dans la recherche ce qui modifie profondément le rapport de l'aménagement et de la géographie. D'un rapport d'instrumentalisation, l'enseignement de ces deux disciplines peut être aujourd'hui qualifié de complémentaire avec l'affichage d'une licence de géographie et d'aménagement depuis 2014. Nous pourrions nous interroger sur l'impact de ce changement sur la nature de l'offre de formation et peut-être l'apparition de logique plus concurrentielle que complémentaire entre les deux champs disciplinaires. Par ailleurs, nous pourrions aussi questionner l'évolution de la nature de l'aménagement qui est enseigné à l'Université Paris 7. Que reste-t-il de l'approche critique et engagée de la géographie qui avait permis l'émergence d'une approche du développement local quasi-militante ? En effet dans un contexte où la décentralisation est devenue la nouvelle norme cela a redéfini l'originalité du curriculum et des approches enseignées. Voilà quelques questions qui pourraient orienter de futures recherches.

Bibliographie

Agulhon C., Convert B., 2011, Introduction : La professionnalisation des cursus, axe majeur des réformes européennes ? *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, hors-série n° 3, pp. 5-19.

Briend A.-M., Plet F., 1988, Présentation, *Intergéo bulletin*, 90, pp. 3-5.

Brunet R., 1992, *Les Mots de la géographie, dictionnaire critique*, Paris, Reclus-La Documentation française.

Choay F. et Merlin P., 1996, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF.

De Félice J., 2009, Une histoire à ma façon : l'aménagement du territoire dans l'enseignement de la géographie, *L'Information géographique*, 2, vol. 73, pp. 29-46. DOI 10.3917/lig.732.0029
DOI : 10.3917/lig.732.0029

Davoudi S., 2015, Is planning an academic discipline? *Riurba*, 2015/Numéro 1. URL: <http://riurba.net/Revue/is-planning-an-academic-discipline/>



- Dupuy G., Benguigui G., 2015, Sciences urbaines: interdisciplinarités passive, naïve, transitive, offensive, *Métropoles* [Online], 16 | 2015, Online since 15 June 2015, URL: <http://metropoles.revues.org/5107>
- Gaudin S., 2014, Débats et controverses autour de l'émergence de la géographie appliquée en France. Retours sur le parcours d'un géographe engagé : Michel Phlipponneau, *Colloque du Groupe Dupont*, Avignon, mars 2014, URL : http://www.groupe-dupont.org/Seminaire/2014-03_GaudinS/Controverses-Dupont_Avignon_mars%202014_S-GAUDIN-UHB.pdf
- Gayraud L., Simon-Zarca G., Soldano C., 2011, *Université : les défis de la professionnalisation*, Notes emploi formation, Marseille : CERREQ, n° 46., p. 36.
- George P., 1961, Existe-t-il une géographie appliquée ? *Annales de géographie*, n° 380, pp. 22-38.
- George P., Guglielmo R., Kayser B., Lacoste Y., 1964, *La Géographie active*, Paris, PUF.
- Giret J.-F., Moullet S., 2008, *Une analyse de la professionnalisation des formations de l'enseignement supérieur*, Net.doc No. 35, Marseille : CERREQ, p. 25.
- Lévy J., Lussault M., 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1 034 p.
- Leininger-Frézal C., Douay N., Cohen M., 2016, L'étude de cas face à l'exemple : pratiques et enjeux dans l'enseignement de la géographie et de l'aménagement à l'université, *Recherche en Education*, n° 27, pp. 52-65.
- Merlin P., 1999, L'enseignement de l'aménagement et de l'urbanisme en France : bilan et perspectives, *Géographie, Economie, Société*, 1(2), pp. 367-379.
- Orain O., 2015, Mai 68 et ses suites en géographie française, *Revue d'histoire des sciences humaines*, 26, pp. 209-242.
- Paquot T., 2013, Urbanisme, urbanologie, études urbaines : l'improbable classification, *Hermès*, 67, pp. 95-102.
- Paivandi S., 2011, La professionnalisation de l'Université française : la perspective étudiante, *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, hors-série n° 3, pp. 167-186.
- Pichon M., Leininger-Frézal C., Douay N., 2017, La « professionnalisation » des formations en géographie : spécificité disciplinaire ? *Carnets de géographes* [En ligne], 10 | 2017, mis en ligne le 30 septembre 2017, URL : <http://cdg.revues.org/1164>. DOI : 10.4000/cdg.1164
DOI : 10.4000/cdg.1164
- Pinson D., 2004, Urban planning : an 'undisciplined' discipline ? , *Futures*, 36, 4, pp. 503-513. DOI : 10.1016/j.futures.2003.10.008
DOI : 10.1016/j.futures.2003.10.008
- Robic M.-C., 1991, « La Bibliographie internationale (1891-1991), témoin d'un siècle de géographie : quelques enseignements d'analyse formelle », *Annales de géographie*, 100, 561, pp. 521-577.
- Santamaria F., 2004, « Aménagement, *Hypergé* », URL : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article474#>
- Scherrer F., 2010, Le contrepoint des études urbaines et de l'urbanisme : ou comment se détacher de l'évidence de leur utilité sociale, *Tracés. Revue des sciences humaines*, Hors-série n° 10, pp. 187-195. URL : <http://traces.revues.org/4805>
DOI : 10.4000/traces.4805
- Vincens J., Chirache S., 1992, *Rapport de la commission « Professionnalisation des enseignements supérieurs »*, Paris : Haut Comité Éducation- Économie (HCEE).

Notes

1 Les termes d'aménagement et urbanisme sont associés sans réelle distinction dans la suite de l'étude du cas de Paris-Diderot et reprennent ainsi le regroupement effectué au sein de l'APERAU (Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme), de la section 24 du Conseil National des Universités (CNU) ou de la nomenclature nationale des mentions de Master.



2 L'interdisciplinarité est affichée comme un élément de l'identité de cette université. Les auteurs reprennent ici des éléments d'une représentation collective sans forcément la valider.

3 L'interdisciplinarité ne signifie pas ici la juxtaposition de facultés de disciplines différentes, ce

qui relève plus de la pluri-disciplinarité. Il s'agit de la volonté de créer des synergies entre les disciplines par le biais de diplômes communs ou bien de structures interdisciplinaires.

4 Entretien paru en mai 1990 dans le numéro spécial « Paris 7 a 20 ans » du journal de l'Université 7 à dire (pages 9-11). Texte disponible en ligne : <http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=archivesP7&np=Culioli>. Consulté le 10 juin 2016

5 Le travail aux archives nationales et le dépouillement des *Bulletins Intergéo* s'inscrivent dans le cadre de la recherche doctorale de Matthieu Pichon portant sur l'histoire de la géographie urbaine française depuis les années 1970, réalisée à l'Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne sous la direction de Gilles Palsky. Le dépouillement des archives de l'Université Paris-Diderot s'inscrit dans le cadre d'une recherche sur « La géographie et l'histoire du lycée à l'université » financé par l'Idex Sorbonne-Paris-Cité.

6 Archives de l'université Paris Diderot :

- Délibération du CEVU puis du CFVU depuis la création de l'Université Paris Diderot
- Dépouillement des plaquettes de présentation des diplômes de géographie. Ces documents sont distribués aux étudiants en début d'année. Ils présentent les cours et le programme d'étude.

Plaquettes de présentation du cursus de géographie de 1972-1973 à 1982-1983

Plaquettes de présentation du DEUG de géographie de 1985-1986 à 1993-1994

Plaquettes de présentation du DEUG de sciences humaines et sociales mention géographie de 1994-1995 à 2003-2004

Plaquettes de présentation de la licence de géographie des années : 1982-1983, de 1987-1988 à 2004-2005

Plaquettes de présentation de la licence de Lettres et sciences humaines mention géographie de 2005-2006 à 2011-2012

Plaquettes de présentation de la maîtrise de géographie de 1987-1988 à 2004-2005

Plaquette de master de géographie de 2006-2007 à 2009-2010

7 « Géomorphologue, élève d'Emmanuel de Martonne, [...] il est dans les années 1960 l'un des principaux patrons de la géographie française, directeur de l'Institut de géographie de Paris et du Centre de documentation cartographique et géographique (CRDCG) » (Orain, 2015). Ce dernier, fondé par le géographe André Cholley, est un laboratoire du CNRS qui « s'est essentiellement consacré à la documentation et à la carte en devenant le *Service de documentation et de cartographie géographiques* (SDCG) en 1969. [...] En 1976, il se scinde en deux » (Robic, 1991), la partie dédiée à la documentation prenant le nom du bulletin publié depuis 1966, INTERGEO. Le laboratoire INTERGEO et ses activités de recueil et de diffusion d'informations intéressant la communauté des géographes deviennent en 1996 Centre de documentation de l'UMR PRODIG.

8 Avant les transformations engagées par la loi Faure, les cursus universitaires sont composés d'unités appelées « certificats » qui, ajoutés les uns aux autres, permettent l'obtention d'un diplôme.

9 Josée de Félice a participé à la création de l'Université Paris 7 et du département de géographie en 1971 où elle a enseigné jusqu'en 2001. En 1977 elle crée le DESS Aménagement du cadre communal qui est aujourd'hui la spécialité de Master 2 Aménagement et développement local. Elle a toujours été très impliquée dans différentes associations de défense de la ruralité et de promotion du développement local.

10 Voir l'article du Monde « Les "mutants" de Jussieu », URL : <http://lizzy-bet.tumblr.com/post/74708634420/les-mutants-de-jussieu>


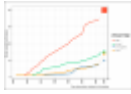


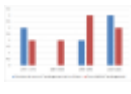

11 Nous nous sommes limités aux formations dites « professionnelles » et avons exclu les DEUG, licences, maîtrises et DEA (pour ne garder donc que les DESS, MST, IUP, magistères et diplômes d'universités ou certificats divers). Par ailleurs, parmi ce corpus, nous nous limitons ici aux formations qui présentaient une forte spécialisation dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement local, en appréciant leur « degré » de spécialisation au cas par cas, notamment par l'étude de leurs débouchés et du détail des enseignements lorsqu'il était disponible. Quatre catégories ont pu ainsi être élaborées, qui distinguent des formations : 1) fortement spécialisées en aménagement-urbanisme-développement local, 2) avec une spécialisation seulement secondaire dans ces domaines, 3) faiblement liées à ces derniers et 4) sans lien avec eux. Ici, nous ne représentons donc que la première de ces catégories.

12 Quelques exemples : « Notions fondamentales pour l'aménagement du territoire » (Aix-Marseille II et III), « géographie fondamentale, géographie appliquée à l'aménagement » (Nantes), « Géographie (le plus possible orientée vers l'application) : milieux naturels, ruraux, urbains » (Strasbourg I, II, III), « Géographie et aménagement » (Pau), etc.

13 On trouve ainsi dans la plupart des licences et maîtrises des cours de droit de l'urbanisme ou de l'aménagement, d'économie, de sociologie, de finances locales, etc.



Table des illustrations

	Titre	Figure 1 : Couverture de deux numéros spéciaux des Bulletins <i>Intergéo</i> , le numéro 90 « Spécial diplômés » et le numéro 129-130 « Guide des formations universitaires 1998-1999 » publiés respectivement en 1988 et 1998
	URL	http://journals.openedition.org/tem/docannexe/image/4920/img-1.png
	Fichier	image/png, 471k
	Titre	Figure 2 : Evolution du nombre de formations en aménagement, urbanisme et développement local en France (de la fin des années 1960 à 1998)
	Crédits	Source : INTERGEO ; <i>Urbanisme</i> ; <i>Wayback Machine</i>
	URL	http://journals.openedition.org/tem/docannexe/image/4920/img-2.png
	Fichier	image/png, 59k
	Titre	Figure 3 : Les masters mention Urbanisme et aménagement (2018)
	URL	http://journals.openedition.org/tem/docannexe/image/4920/img-3.png
	Fichier	image/png, 204k
	Titre	Figure 4 : Usage du terme "aménagement" dans les fascicules des formations de premier cycle de l'Université Paris Diderot
	Crédits	Source : Caroline Leininger-Frézal, d'après les archives de l'Université Paris 7
	URL	http://journals.openedition.org/tem/docannexe/image/4920/img-4.png
	Fichier	image/png, 8,0k
	Titre	Figure 5 : Place de l'aménagement dans le premier cycle universitaire de géographie de l'Université Paris Diderot
	Crédits	Source : Caroline Leininger-Frézal, d'après les archives de l'Université Paris 7
	URL	http://journals.openedition.org/tem/docannexe/image/4920/img-5.png
	Fichier	image/png, 2,9k
	Titre	Figure 6 : Analyse diachronique du contenu des enseignements étiquetés comme relevant de l'aménagement (1971 -2012)
	URL	http://journals.openedition.org/tem/docannexe/image/4920/img-6.png
	Fichier	image/png, 51k

Pour citer cet article

Référence électronique

Nicolas Douay, Caroline Leininger-Frézal et Matthieu Pichon, « Enseigner l'Aménagement dans un département de Géographie : évolution des rapports disciplinaires à partir du cas de l'Université Paris Diderot », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 39-40 | 2018, mis en ligne le 04 décembre 2018, consulté le 31 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/tem/4920> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/tem.4920>

Auteurs

Nicolas Douay

Professeur

Université Grenoble Alpes

UMR 5194 PACTE

Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine

14bis, avenue Marie Reynoard

38100 Grenoble - France



nicolas.douay@univ-grenoble-alpes.fr

Articles du même auteur

Former à l'aménagement et l'urbanisme [Texte intégral]

The teaching of spatial planning

Paru dans *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, 39-40 | 2018

Les théories de la planification dans l'enseignement de l'aménagement et de l'urbanisme dans les universités françaises [Texte intégral]

Enjeux de structuration du champ disciplinaire et usages pédagogiques

Theories of planning in the teaching of spatial planning in French universities. Issues of structuring the disciplinary field and pedagogical uses

Paru dans *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, 39-40 | 2018

Les territoires du réseau social facebook : le cas des pratiques de géoréférences

[Texte intégral]

Territories of Digital Social Networks: Case Study of Geotagged Places on *Facebook*

Paru dans *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, 34 | 2017

Marcel Roncayolo, L'imaginaire de Marseille. Port, ville, pôle [Texte intégral]

2014, Lyon, ENS Éditions, coll. « Bibliothèque idéale des sciences sociales », 446 pages

Paru dans *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, 31 | 2016

L'agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise : entre ambitions métropolitaines et contingences politiques [Texte intégral]

The Marseille Urban Planning Public Agency: between Metropolitan Ambitions and Political Contingencies

Paru dans *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, 2 | 2007

Caroline Leininger-Frézal

Maître de conférences

Université Paris Diderot

EA 4434 LDAR

Bâtiment Olympe de Gouges

23, rue Antoine Baif

75013 Paris – France

carolinefrezal@wanadoo.fr

Articles du même auteur

Former à l'aménagement et l'urbanisme [Texte intégral]

The teaching of spatial planning

Paru dans *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, 39-40 | 2018

Matthieu Pichon

A.T.E.R. Doctorant

Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne

UMR 8504 Géographie-cités

13, rue du Four

75006 Paris - France

matthieu.pichon@parisgeo.cnrs.fr

Droits d'auteur



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

